Le rôle du terminologue dans la fonction linguistique d'un organisme

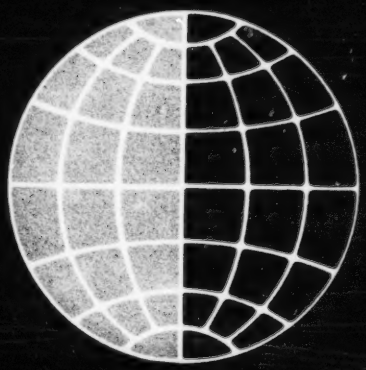

86-06400/

Le rôle du terminologue dans la fonction linguistique d'un organisme

PUBLICATIONS CIRELFA

La publication de cette brochure
a été réalisée avec la collaboration du service des communications
du Conseil de la langue française

Dépôt légal - 1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-16040-1

Le rôle du terminologue dans la fonction linguistique d'un organisme

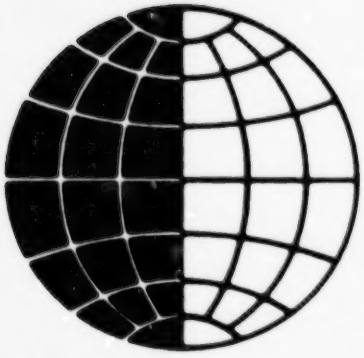

Journée d'étude organisée
par

l'Organisation des Nations Unies

le Conseil international de recherche et d'étude
en linguistique fondamentale et appliquée

le Secrétariat d'État du Gouvernement du Canada

Montréal
1er septembre 1984

AVANT - PROPOS

À la suite de la réunion interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, à Montréal, au siège de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, du 27 au 31 août 1984, s'est tenue une journée d'étude sur le "rôle du terminologue dans la fonction linguistique d'un organisme".

Cette rencontre, en forme d'atelier, a été organisée conjointement par madame Françoise CESTAC, directrice de la Division de Traduction au Département du Service de Conférence à New York, messieurs Jean-Claude CORBEIL, secrétaire général du CIRELFA et Alain LANDRY, sous-secrétaire d'État adjoint (Ottawa).

Elle avait pour but d'étudier successivement les fonctions, la formation, les qualifications, le statut et le mode de recrutement du terminologue.

Cette journée d'étude a suscité beaucoup d'intérêt et a permis aux représentants des organismes nationaux et internationaux de comparer leurs expériences et opinions sur la profession du terminologue.

De l'avis des participants, la discussion devrait se poursuivre, notamment lors de la prochaine réunion de l'Organisation des Nations Unies, sur le thème précité, prévue à Vienne à l'été 1986. À partir du présent compte rendu, il serait souhaitable que le plus grand nombre de professionnels de la terminologie préparent leur participation éventuelle à cette prochaine rencontre.

Les Organisateurs

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 h 00 — Présentation de la journée

Madame Françoise CESTAC, directrice de la Division de Traduction du Département du Service de Conférence à New York.

9 h 30 — Thème 1 : La tâche du terminologue

a) La tâche du terminologue dans un organisme national

Alain LANDRY, sous-secrétaire d'État adjoint

b) La tâche du terminologue dans un organisme international

Nigel CASSAR, chef de la section Documentation et Terminologie aux Nations Unies (New York)

10 h 15 — Pause

10 h 30 — Discussion des exposés

11 h 30 — Thème 2 : La formation et les qualifications d'un terminologue

a) The Terminology Training Program at the Monterey Institute of International Studies

Barbara MOSER-MERCER, director of the Language Research Center

12 h 00 — Déjeuner

14 h 00 — Suite du thème 2

b) La formation et les qualifications d'un terminologue

Pierre AUGER, directeur terminologique de l'Office de la langue française du Québec

14 h 30 — Discussion des exposés

15 h 30 — Pause

15 h 45 Thème 3 : Le statut professionnel du terminologue et son mode de recrutement

a) Le statut du terminologue dans les entreprises publiques

Robert DUBUC, chef du Service de linguistique de Radio-Canada

b) Le terminologue au Canadien National

Nycole BÉLANGER, terminologue en chef

c) Le statut professionnel du terminologue dans un organisme international

B.T. RUTGERS, chef de la Sous-direction des services linguistiques à l'Organisation de l'aviation civile internationale

16 h 30 Discussion des exposés

17 h 00 Allocutions de clôture

"LE RÔLE DU TERMINOLOGUE DANS LA FONCTION LINGUISTIQUE"

Allocution de Françoise CESTAC, Montréal, 1er septembre 1984

Mesdames, Messieurs, Chers collègues

Je vous suis très reconnaissante d'avoir répondu si nombreux à notre invitation à notre journée d'étude, ou atelier, ayant pour thème: "Le terminologue dans la fonction linguistique".

L'idée de cette rencontre émane de monsieur Jean-Claude CORBEIL, secrétaire général du Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA), et de monsieur Alain LANDRY, sous-secrétaire d'État adjoint au Bureau fédéral des Traductions à Ottawa.

La terminologie a été — je dois dire — à l'ordre du jour des différentes rencontres organisées tant à Luxembourg lors du colloque de l'Association internationale de terminologie "TERMIA" sur le thème "Terminologie et développement" qu'à Montréal lors de la réunion biennale interorganisations pour le traitement des langues et de la documentation de l'Organisation des Nations Unies et des agences spécialisées du système.

Il a été débattu des réalisations ou projets de réalisations dans le domaine de la traduction assistée par ordinateur.

Nous vous présentons aujourd'hui le thème suivant:

"LE RÔLE DU TERMINOLOGUE DANS LA FONCTION LINGUISTIQUE"

et vous proposons le programme suivant:

Trois sujet principaux:

1. <u>La tâche du terminologue</u>

   1.1 dans un organisme national
   Alain LANDRY, Secrétaire d'État du Canada - Ottawa
   1.2 dans un organisme international
   Nigel CASSAR, Chef de la Section documenation et terminologie, Division de traduction, Nations Unies

2. La formation et les qualifications d'un terminologue
   Pierre AUGER, Office de la langue française - Québec

3. Le statut professionnel du terminologue et son mode de recrutement

   3.1 dans un organisme privé
   Nycole BÉLANGER - Canadien National
   3.2 dans un organisme d'Etat
   Robert DUBUC - Radio Canada
   3.3 dans un organisme international
   B.T. RUTGERS - Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

J'imagine sans peine que nos débats seront animés et je passe sans tarder la parole à Jean-Claude CORBEIL.

TEXTES DES EXPOSÉS

LA TÂCHE DU TERMINOLOGUE DANS UN ORGANISME NATIONAL

Alain LANDRY, sous-secrétaire d'État adjoint

1 LES FONCTIONS DU TERMINOLOGUE

1.1 Fondamentalement, le terminologue dans un organisme public et national fait de la recherche terminologique thématique et ponctuelle en se conformant aux règles de l'art, au même titre que tout autre terminologue de profession.

1.2 Il exécute en général des travaux de recherche visant à répondre à des besoins de l'ensemble de l'organisation gouvernementale ou exprimés par des clients particuliers, en établissant et en respectant des échéances, et en se conformant à certaines méthodes de travail établies.

1.3 Il participe à la prestation de services de renseignements ponctuels, par téléphone ou autrement, en fournissant dans des délais très serrés des réponses aux demandes de renseignements faites par une clientèle très diverse.

1.4 Il accomplit des travaux de recherche à long terme en établissant la terminologie de domaines d'activité divers, de façon plus ou moins exhaustive selon les besoins à satisfaire. À cette fin, il travaille généralement en étroite collaboration avec des spécialistes de la fonction publique ou les clients qui ont présenté la demande.

1.5 Il est appelé à verser le fruit de ses recherches, ponctuelles et thématiques, dans une banque de terminologie, selon des règles propres à de tels instruments d'emmagasinement, de manipulation et de diffusion de données.

1.6 Il prépare occasionnellement des analyses de termes complexes ou des dossiers destinés à la normalisation de certains termes.

1.7 Il prépare également des données terminologiques en vue de leur publication. Les documents ainsi publiés sont diffusés à une clientèle qui peut être d'envergure restreinte, spécialisée, nationale, internationale.

1.8 Finalement, il est aussi appelé à contribuer au développement des méthodes de travail, à la formation de recrues et au breffage de divers groupes d'intérêt.

2 LE CONTEXTE ET SES PARTICULARITÉS

2.1 Le terminologue qui est au service du gouvernement du Canada fait essentiellement de la terminologie comparée, en anglais et en français. Il est donc essentiel qu'il ait une très bonne connaissance de sa seconde langue officielle. En outre, le point de départ est le plus souvent en anglais et il est par conséquent appelé à faire de la terminologie en français.

2.2 La banque de terminologie est un élément primordial de l'univers du terminologue au gouvernement fédéral. Les résultats de ses recherches doivent ultimement aboutir à la banque et il doit apprendre à se servir de cet outil pour être plus efficace. En outre, la banque de terminologie du Canada est sans doute la plus avancée au monde, ce qui devrait susciter un intérêt particulier chez ceux qui en sont les principaux alimenteurs.

2.3 Les services de terminologie d'un organisme national sont appelés à faire des recherches dans de nombreux domaines d'activité, autant techniques et scientifiques que d'autres relevant des sciences humaines. Comme il est essentiel que les terminologues aient certaines connaissances des domaines qu'ils traitent, ils sont appelés à se spécialiser.

2.4 Les terminologues sont appelés à servir une clientèle disparate, allant des traducteurs à la population en général, en passant par les fonctionnaires. Tous ces clients n'ont pas les mêmes besoins et il importe d'adapter le produit à chacun.

2.5 Les travaux effectués par les terminologues ont assez souvent une portée nationale ou même internationale. Ils doivent donc se rendre compte qu'ils peuvent faire école et engager la réputation du gouvernement du Canada en diffusant sur une aussi large échelle les résultats de leurs travaux.

2.6 Finalement, les terminologues doivent apprendre à s'adapter au changement de priorités, ce qui est l'apanage de tout service gouvernemental qui peut avoir des résonances politiques.

United Nations Department of Conference Services (New York)

Translation Division

Documentation, Reference and Terminoligy Service

Nigel Cassar, Chief

I. FUNCTIONS

The Documentation, Reference and Terminology Service ensures the correct, appropriate and consistant use of multilingual terminology throughout the United Nations. The Service is divided into a Documentation Centre, a Reference Unit, a Treaty Reference Sub-unit, a Terminology Unit and the Translation Division Library.

Terminlogy Unit

The official languages of the General Assembly are Arabic, Chinese, English, French, Russian an Spanish. The Terminology Unit comprises five terminologists covering Arabic, English, French, Russian and Spanish, which are the mother tongues of the respective terminologists. Separate arrangements are made for Chinese terminology with the Chinese Translation Service. There are also five support staff who are engaged in research and information activities. There are some four hundred translators/revisers at United Nations Headquarters in New York and a further number of translators/revisers are posted in the various regional offices. The Terminology Unit also services the regional offices with the exception of ECE which is serviced by the Geneva office. Working in the six official languages of the Organization, the terminologists and their support staff, provide specialized terms and nomenclature required either for drafting and translation of documents or for interpretation in meetings. A corresponding terminology service exists at the UN Office at Geneva and it works on the same principles as at Headquaters. Throughout most of the United Nations system of organizations, there are various terminology services. Many of these are highly technical in their work. The terminology services are in close contact with each other and also with the appropriate national and international standards, language and academic bodies. There is an ongoing programme of exchange of publications. information and documents. This programme is being actively facilitated by the work of INFOTERM which is based in Vienna.

The Terminology Unit ensures that the widest range of terms required for the work of the Organization is available and immediately accessible in all six of the official languages and that the terms and their utilization in each of these languages are as precisely equivalent, one to the other, as possible.

II. TERMINOLOGY RESEARCH

Through the systematic review of original research and publications, the terminologists identify changes and developments, in the vocabulary and phraseology of their language of responsibility pertinent to the terminology requirements of the United Nations. Within this process, the terminologist devotes particular attention to new and often highly technical areas to which the Organization is turning ist attention, for instance topics such as desertification, nuclear disarmament, outer space usage, science and technology for development, population, energy resources. It should be noted that these are areas in which appropirate terminology may itself be only in a state of evolution and development and that the rate of development progresses at different paces for the different languages, In addition, there can often be dialectical and regional language variations for specific notional concepts as e result of geo-cultural differences in language usage. There may also be variations or differences in one language for geographical and topographical designations as a result of political or legal reasons. However, this also happens to a much grater extent across the different languages more because of fortuitous different language evolution processes than for specific non-cultural reasons. In short, mono- and multi-lingual terminology problems are often highly complex and it is precisely because they are not readily resolved that they are usually referred to the terminologists and their assistants who are specialists in this work.

The terminologists identify subject areas requiring research through the close monitoring of the proceedings of meetings in the main bodies of the United Nations and through continual consultations with officers of the substantive departments of the Organization. Once such areas have been determined, the terminologist seeks direction to appropriate original research materials from known experts in the field.

As the searches for appropriate terms are undertaken, the terminologist constantly keeps in mind the needs of the end-users of this data, namely the drafters of documets, translators, interpreters, and all other officers of the Organization, whose work is governed by the effective and appropriate use of words, both oral and written.

The terminologists share data sources with colleagues, ensure that research procedures are compatible, co-ordinate their individual scheduling so that like subject areas are being investigated at the same time in each of the languages, and that, in general, the work of all members of the unit is mutually supportive.

One the data has been secured, it is then organized into formats that are appropriate to utilization throughout the Organization and the Specialized Agencies.

III. DISSEMINATION

The sharing of terminology data by thr Service is currently effected in three ways: the publication of terminology bulletins, a telephone inquiry service and an advisory service.

At present, terminology data is available in general to members of staff and, in particular, to language staff. However, in the near future, it is anticipated that some form of subscriber service will be established for the usage of members of the public.

Terminology Bulletins

The most prominent and public manifestation of the work of the Service is the ST/CS/SER.F series of Terminology Bulletins. The range of subjects of this publication series is far-reaching, covering virtually all activities and concerns of the Organization. The country names bulletin, containing a listing of the official names and full titles of the Member States and a bulletin of terms in the field of outer space are recent examples of this series. Previous issuances covered nuclear energy, law of the sea, oceanography, water usage and conservation, international trade law, new and renewable sources of energy - that is, subjects of interest to language staff in the UN.

These bulletins are distributed throughout Headquarters, to United Nations offices overseas, to the Regional Economic Commissions, to Permanent Delegations, to Specialized Agencies, to other intergovernmental organizations, to government agencies, various non-governmental bodies, standards associations, professional language associations and to libraries and academic institutions. The general public has expressed interest in these materials and a series of sales publications is being developed so that these bulletins may become accessible to the public at large.

There is a series B issuance for provisional terminology material. Whilst there is also a series of Terminology Notes which are issued on an irregular basis to cover ad hoc terminology needs. For pratical reasons, these two series are limited to internal distribution and are not available outside the Organization. However, in due course the material does become available in final or consolidated versions of issuances in the ST/CS/SER.F series of Terminology Bulletins.

Inquiry Service

Utilizing the multilingual car files prepared and maintained by the terminologists, Service staff are able to answer telephone inquiries on specific terms and titles received from offices thourghout the Secretariat, from delegations, from governmant offices for instance in Washington and Ottawa and from the general public. The subjects of these inquiries cover such items as the title of an international organization

or body, United Nations posts and structure abbreviations and acronyms, the names of countries and adjectives of nationality, currencies, the titles and texts of international conventions and the titles of resolutions. The Service handles inquiries about Arabic, English, French, Russian ans Spanish terminology and usage. At this stage, inquiries about Chinese usage are referred to the Chinese Translation Service. On many occasions the Service has also been consulted on more general information items such as particular geographical, comparative legal, constitutional, administrative, budgetary questions. These have nothing to do with terminology as such but can be researched fairly easily by the terminology staff using proven research methods and procedures with the information tools and sources available. The staff have varying academic and professional backgrounds and interests and are able to provide a fairly wide coverage of subject areas between them.

Advisory Service

A recent development in the Service has been the increasing participation of the Terminology Unit in the drafting stage of United Nations documentation where the utilization of correct and precise terms is of central importance. Such an example was the mission undertaken by the Spanish Terminologist to the Third United Nations Law of the Sea Conference in Geneva, where the staff member offered expertise in legal terminology to the Secretariat of the UNCLOS Drafting Committee.

Another example has been the contribution of the French Terminologist to the choice of precise energy and mineral development terminology to publications of the Centre for Natural Resources, Energy and Transport. Yet another example has been a request from the United Nations Group of Experts on Geographical Names, meeting under the aegis of the Economic and Social Council, for counsel by the Service in their publication of geographical names.

These examples are seen as positive and encouraging developments in the utilization and acceptance of this Service, re-affirming and reinforcing the importance of terminology to the work of the Organization.

IV. EVOLVING TECHNOLOGIES

Since 1974, the Service has been utilizing computer equipment in the United Nations New York Computing Service to facilitate the production aspects of issuance of terminology bulletins. Data secured by the terminlogists has been entered, by term, onto a multilingual master card and stored in the Service's files. When the decision has been made to publish a bulletin on a specified subject, service staff have sorted manually through these cards to secure terms and phrases classifiable within the area chosen. Collections of cards thus placed apart have provided data entry documents for the keyboarder, who has converted the terms into machine-readable form according to the rules of the computer

software. The computer system that is utilized is able to accept English, French, Russian and Spanish language entries. The keyed data have then been processed through various formats, leaving sufficient space between entries for the addition of Arabic and Chinese through conventional means. The final hard copy, thus produced, has then been given to the Publishing Division for printing subsequent distribution.

Planning is now under way to expand computer usage as support for the work of the Service. Full language coverage is a major concern. In view of the increasing word-processing and terminology requirements of the Organization and the linguistic complexity of documents being translated, ways are being sought whereby current resources may be utilized more effectively. In particular, the present manual aspects of data storage and retrieval must be replaced, so that the Service staff may direct their prime attention to the research aspects of terminology.

Procedures are now being implemented whereby the United Nations will have access to a computerized terminology data system, providing on-line storage and retrieval of all terms considered to be of importance to the work of the Organization. The system will increase the productivity of the terminologists and in due course that of the respective Translation Services, by freeing the translators/revisers from their own manual term searches. It will further rationalize and standardize the utilization of technical and specialized terms in all of the official languages of the Organization. Moreover, it will contribute to the co-ordination of language usage between the United Nations system of organizations and the other national and international organizations. At a different level, by providing terminology in the different languages in new fields of human endeavour, it also will ensure a certain simultaneity in the development of concepts and minimize the unevenness of such development from one culture to another. In respect of multicultural communication, this will have a major impact on the exchange of ideas from one society to another.

Following recent meetings at the inter-agency level, together with agreement at department level to proceed with the data bank project, it is intended to develop a co-ordinated system-wide group of terminology projects which will be mutually suportive of each other. Work is currently under way to develop a unified approach and two focal centres have been established for this purpose, one being at Headquarters in New York and the other at the United Nations Office in Geneva. It is anticipated that some data exchanges will take place towards the end of 1984 and to have access to data through communications systems in the early part of 1985. A major milestone in this process has been the generous installation of a computer terminal by the Secretary od State, Ottawa, provinding access to the TERMIUM terminology data bank. In the near future, a network should be directly accessible from many terminology

offices and it is hoped in due course to have similar installations in the various translation services for direct access by the language staff.

Nigel Cassar
Chief
Documentation, Reference and Terminology Service
Room 1158C
United Nations
New York, N.Y. 10017
USA

Telephone 212 754 6806

FORMATION ET QUALIFICATIONS DU TERMINOLOGUE À L'EMPLOI D'UN ORGANISME OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA TERMINOLOGIE

Pierre AUGER, Office de la langue française

1. INTRODUCTION

Le développement de la terminologie dans les dernières dix années comme discipline clé de l'aménagement linguistique au plan international a reposé de façon aigüe la question de la formation des terminologues ou, si l'on préfère, celle de l'enseignement de la terminologie.

Que l'on fasse de la traduction ou de l'aménagement terminologique au travers un programme complet d'aménagement linguistique, le besoin de pouvoir recruter des terminologues compétents n'est pas à démontrer.

2. L'EXPÉRIENCE DE L'OLF

Historiquement, le mot terminologue est d'usage assez récent, il est signalé au Petit Robert depuis 1977 avec la mention Québec (1970-1971) comme lieu d'origine du terme. Ce fait illustre bien cette situation qui a longtemps prévalu, à savoir que la terminologie n'était pas perçue comme une discipline autonome générant ses propres praticiens, des "spécialistes de la terminologie" ou même des terminographes comme Louis Guilbert les qualifiait. C'est à peu près à cette époque que l'on s'est mis à considérer la terminologie comme une discipline indépendante de la traduction et que l'on a de moins en moins "traduit" les termes.

Les années 1970-1971 coïncident avec le développement au Québec de l'Office de la langue française et l'engagement massif des centaines de terminologues qui y ont travaillé jusqu'à aujourd'hui. Cela veut dire que l'Office dans le concret a dû élaborer plusieurs concours de recrutement, effectuer des descriptions de tâches, déterminer des critères d'admissibilité, préparer des examens de sélection et des canevas d'entrevue. Il a donc fallu procéder à une foule d'opérations nouvelles sans pouvoir bénéficier de l'expérience des autres, inexistante dans ce domaine particulier de l'activité humaine.

Pour mettre sur pied un organisme comme l'OLF, il a fallu très rapidement recruter un nombre important de terminologues (ou de terminologues en devenir, pour être plus exact). Or, il n'y avait alors que très peu de terminologues déjà formés et disponibles sur le marché du travail. De plus, l'enseignement de la terminologie au Québec n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements. Nous avons alors choisi de recruter des linguistes (mais aussi des traducteurs) connaissant bien la lexicologie ou ayant déjà travaillé en lexicographie et nous les avons formé sur le tas après une brève initiation au travail terminologique. Les années se sont chargées depuis lors d'en faire de véritables terminologues.

Selon les tâches auxquelles on destinait nos terminologues, nous avons recruté selon trois axes: -terminologues ponctualistes pour notre service des consultations, -terminologues systématiciens pour des travaux de terminologie (lexiques, vocabulaires, dictionnaires), -terminologues spécialistes en traitement de l'information pour travailler à la mise sur pied de la Banque de terminologie du Québec (confection de thésaurus, stockage et traitement de données terminologiques, épuration de fichiers etc.). Pour chacune de ces catégories, nous avons dû déterminer une série d'exigences que les candidats devaient rencontrer pour être admissibles aux concours de recrutement de l'Office.

Ainsi, à l'OLF, les terminologues ponctualistes doivent être capables d'effectuer des recherches ponctuelles en terminologie (recherche d'équivalents, définition d'un terme, recherche de néologismes, recherche de contextes ou d'attestations), de répondre à des questions d'ordre linguistique de tous genres (grammaire, typographie, orthographe, documentation linguistique), de préparer un dossier de normalisation pour la Commission de terminologie de l'Office, de traiter une demande de révision d'une raison sociale. Comme qualités personnelles, on exige une bonne capacité au niveau des communications professionneles, le sens des relations publiques, une aptitude à résister au stress, une autonomie au travail et enfin un solide jugement dans les réponses faites à nos clients.

Pour les terminologues systématiciens, les exigences sont d'un autre ordre et font surtout appel aux qualités d'organisation de la recherche: - savoir respecter un protocole de recherche en terminologie systématique, -réunir et pouvoir animer des comités de spécialistes ou des comités de normalisation, -élaborer des recherches systématiques sur des terminologies néologiques, -préparer des dossiers de terminologie de haute qualité, -être capable d'exploiter au maximum la documentation terminologique disponible.

À considérer cette longue série d'exigences, il est facile de reconnaître qu'une formation particulière est devenue nécessaire si l'on désire recruter des terminologues "fonctionnels" dès le début de leur embauche, évitant par là une trop longue période de formation sur le tas.

3. LA FORMATION DES TERMINOLOGUES

C'est ainsi qu'au Québec est apparu tôt dans les années 1970 la nécessité d'un enseignement structuré de la terminologie dans les écoles de traduction et les départements de linguistique des universités. Cet enseignement devait permettre de former dès l'université des terminologues selon une approche plus systématisée et mieux adaptée au travail futur des diplômés universitaires.

Une de ces expériences a été conduite à l'Université du Québec à Trois-Rivières à partir de 1972 jusque vers 1982. Un cours complet de terminologie a été développé à l'intérieur des programmes de traduction

et de linguistique du premier cycle. Le cours était obligatoire pour tous les étudiants de traduction. Il comportait quatre-vingt-dix heures d'enseignement réparties sur deux volets de quarante-cinq heures chacun, dont voici en résumé le cheminement pédagogique:

3.1 Contenu du bloc terminologie I

a) Définition de la terminologie et sa place au sein de la linguistique, bref survol des différentes disciplines de la linguistique.

b) Présentation du signe linguistique et de ses unités constituantes: signifiant-signifié; le mot et les unités de signification; le syntagme lexical, fonctionnement en langue générale et en langue technique et typologie; le terme, le syntagme terminologique.

c) Introduction aux sciences qui traitent du mot: lexicographie, typologie des dictionnaires et des recueils de mots, constitution de l'article, la définition et l'analyse sémique; les données terminologiques, le traitement par informatique; l'établissement d'un vocabulaire en terminologie.

d) Problématique du travail terminologique sur deux ou plusieurs langues, rappports avec la traduction.

e) Langue technico-scientifique, spécificité du terme scientifique et technique; étude de problèmes spécifiques d'interférence; la synonymie, la polysémie et leur traitement.

f) Norme, normalisation et aménagement linguistique.

Une série d'exercices pratiques est prévue pour faciliter l'acquisition des connaissances, par ex. découpage d'un texte en morphèmes, analyse d'énoncés par la grammaire générative, découpage des syntagmes à partir d'un texte technique, analyse d'articles de dictionnaires, exercices d'analyse sémique à partir de différentes définitions de termes dans les dictionnaires.

3.2 Contenu du bloc terminologie II

L'accent mis dans cette partie sur l'étude de la néologie obéit surtout à des impératifs pédagogiques de simulation du travail terminologique. La confection d'un lexique structuré à ce stade-ci (par un groupe ou par chaque étudiant) est difficilement concevable sans l'accès à un centre de documentation conçu à cet effet. Il y a également le fait qu'un suivi convenable du travail est à peu près impossible en dehors des heures de cours surtout consacrés à l'enseignement de type magistral. Un travail long en néologie technique ou scientifique est ici demandé à l'étudiant pour le familiariser avec la recherche terminologique.

a) Néologie et renouvellement des vocabulaires; typologie des procédés de création; la formation des mots; lexicographie et néologie; aspect sociolinguistique de la néologie, acceptabilité du néologisme.

b) Terminologie (suite): champs lexicaux et sémantiques en terminologie; la documentation en terminologie et le dépouillement; le contexte, typologie et découpage; la définition typologique et rédaction; la terminologie et rapports avec d'autres sciences; la terminologie systématique.

c) Lexicographie (suite): la mise à jour des dictionnaires et l'évolution du lexique, les nouvelles tendances en lexicographie, les nouveaux dictionnaires.

Ici encore il est prévu un ensemble d'exercices pratiques destinés à mettre l'étudiant en contact avec le réel. Le travail long en néologie scientifique et technique qui est demandé à l'étudiant le mettra en contact avec tous les aspects méthodologiques du travail terminologique: le dépouillement et le découpage des contextes, la délimitation des unités, la rédaction de définitions, l'utilisation de la documentation, etc. Parmi les autres exercices demandés à l'étudiant, citons à titre d'exemple: exercice d'analyse des procédés de création en français, exercice de rédaction de définition, comparaison de deux éditions d'un même dictionnaire sur une série préfixée en auto - par exemple.

4. CONCLUSION

Le programme de terminologie que je vous ai présenté aujourd'hui fait ressortir clairement, je crois, la nécessité d'une formation spécialisée pour le terminologue d'aujourd'hui. Ce dernier doit être tout à la fois linguiste, langagier de spécialité, documentaliste, informaticien, technicien et gestionnaire pour pouvoir réaliser pleinement les tâches de terminologie qui lui sont confiées.

Depuis quelques années, avec le développement de nombreux projets d'aménagement terminologique dans des pays en développement, des besoins nouveaux de formation de terminologues de terrain sont apparus. L'enseignement de la terminologie doit pouvoir refléter cette évolution et permettre la formation de terminologues-aménagistes.

STATUT DU TERMINOLOGUE DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Robert DUBUC, chef du Service de linguistique de Radio-Canada

Quels sont les facteurs qui déterminent la situation ou le statut du terminologue dans l'entreprise publique? Ce statut est déterminé par l'idée que l'entreprise se fait de son rôle, par ce qu'on exige de lui professionnellement, par les services qu'il rend et la rémunération qu'il touche.

PERSONNE DE SERVICE PLUS QUE CHERCHEUR

L'entreprise de service public ne considère pas le terminologue comme un chercheur; on n'exige pas de lui qu'il mette au point des données originales. Son mandat est plutôt de rendre un service, ce service étant de répondre à certains besoins d'expression des agents répartis dans l'entreprise. Si on lui laisse, en règle générale, le choix des moyens à mettre en oeuvre pour assurer ce service, les contraintes budgétaires auxquelles on l'astreint constituent parfois des entraves à son efficacité. Ce que l'entreprise demande au terminologue, c'est d'apporter une solution aux problèmes terminologiques de l'entreprise dans le meilleur rapport coût/qualité.

QUALITÉ DE LINGUISTE

L'entreprise considère le terminologue comme un linguiste, spécialiste de ses langues de travail. On exige de lui des connaissances linguistiques beaucoup plus poussées que pour les autres agents langagiers de l'entreprise: traducteurs, rédacteurs. Le terminologue doit pouvoir justifier les solutions proposées, remplir les fonctions de grammairien de service et se comporter en réalité comme une espèce de contrôleur de la qualité linguistique au sein de l'entreprise. Ses langues de travail sont limitées aux langues officielles, avec quelques exceptions pour l'espagnol. En terminologie bilingue, l'anglais sert de langue de départ dans 90% des cas, c'est-à-dire que les problèmes sont généralement posés à partir d'une unité terminologique en langue anglaise ou d'une situation de travail exprimée en langue anglaise.

La terminologie unilingue française peut compter jusqu'à 20% du volume des travaux si on tient compte de l'ensemble des entreprises publiques. Cette proportion est plus élevée lorsqu'il s'agit d'entreprises publiques de ressort provincial. Le terminologue de l'entreprise publique est un généraliste, avec spécialisation implicite selon les champs d'activité de l'entreprise, mais cette spécialisation n'est reconnue d'aucune façon ni par les échelles de rémunération ni par un statut particulier.

COMPÉTENCE DOCUMENTAIRE

À ses connaissances linguistiques, le terminologue doit ajouter une compétence documentaire adaptée à son traval. Il doit connaître d'une façon approfondie les ressources documentaires internes et externes relatives aux champs d'activité de l'entreprise pour laquelle il travaille. On s'attend aussi qu'il puisse superviser le centre de documentation terminologique et qu'il dispense des conseils en matière d'acquisition et de classement de cette documentation.

PRESTATION DES SERVICES

Les services assurés à la clientèle peuvent revêtir plusieurs formes. Il y a d'abord les consultations téléphoniques ou directes, dites ponctuelles parce qu'elles portent sur des problèmes isolés de terminologie. Selon les entreprises, cette fonction est plus ou moins quantitativement importante mais elle constitue une sorte d'interface entre la clientèle et l'activité terminologique. Le terminologue est aussi appelé à préparer des dossiers thématiques pour répondre aux besoins des traducteurs et des rédacteurs. Il doit aussi préparer des dossiers de normalisation ou d'uniformisation dans le cadre des opérations de francisation ou de rectification de la terminologie en usage. Ces dossiers doivent respecter les principes généralement reçus et permettre de fonder, sur une base linguistiquement saine, les diverses décisions d'intervention dans le secteur de la terminologie technique. Enfin, le terminologue de l'entreprise publique est appelé à publier des travaux. Ces publications peuvent prendre la forme d'une chronique dans le journal d'entreprise, de fiches terminologiques ou de bulletins de terminologie. On s'attend aussi que le Service de terminologie publie des vocabulaires et des monographies qui reflètent les travaux accomplis au titre des dossiers thématiques ou des dossiers de normalisation.

ANIMATION

Encontexte de francisation, le terminologue doit faire le "marketing" des solutions proposées, afin de faciliter l'implantation des nouvelles terminologies, accélérer le changement des habitudes linguistiques et motiver d'une façon générale l'entreprise aux nécessités de la qualité en matière de langue.

CLIENTÈLE

Dans les diverses entreprises consultées, la clientèle se répartit ainsi par ordre d'importance décroissante: traducteurs, rédacteurs francophones, secrétaires, cadres francophones tant fonctionnels qu'hiérarchiques et, à l'occasion, les interprètes. Il faut souligner que les cadres et rédacteurs anglophones ne recourent pas en règle générale au service de terminologie. Ils utilisent la terminologie courante, avec ses défauts et ses qualités.

RÉMUNÉRATION

Le niveau de rémunération est l'indicateur de plus sûr du statut réel d'un poste. Dans les entreprises recensées, le terminologue a une échelle de rémunération identique à celle des traducteurs. La fourchette de rémunération s'étend grosso modo d'environ 20 000 à 45 000 $, le sommet de l'échelle représentant les fonctions de cadres avec responsabilités de gestion. Cette échelle de rémunération se compare à celle des rédacteurs généralistes. Dans une des entreprises consultées, les rédacteurs ont un classement inférieur à celui des terminologues. Par contre, si l'on considère les rédacteurs spécialisés, qui sont souvent des ingénieurs ou des techniciens qualifiés, leur rémunération est supérieure à celle des terminologues. Mais ils sont classés en tant qu'ingénieurs ou techniciens et non pas en tant que rédacteurs. Quant aux interprètes, évidemment, ils jouissent d'un statut spécial dans l'entreprise et leur échelle de rémunération est très supérieure à celle des terminologues.

CRITÈRES DE RECRUTEMENT

Lorsqu'on recrute un terminologue, qu'exige-t-on de lui? Le grade universitaire du 2e cycle est la première condition exigée. Ce grade universitaire sera, par ordre de préférence, en terminologie, en traduction avec mémoire terminologique ou simplement en traduction, en linguistique avec mention terminologie, en linguistique pure et finalement en rédaction technique. Cette dernière catégorie étant encore relativement rare, puisqu'une seule université dispense un grade en rédaction technique.

L'expérience, peut-être en raison de la jeunesse de la discipline, n'apparaît pas comme un préalable absolu. Le candidat qui a de l'expérience est privilégié, toute autre chose étant égale. L'expérience souhaitée est d'un à trois ans en terminologie. Souvent aussi, on valorisera l'expérience pratique de la traduction. Un an de pratique de la traduction contribue, selon certains, à sensibiliser le terminologue aux besoins précis des traducteurs en matière de terminologie.

CONCLUSION

Dans l'entreprise publique, le terminologue a le même statut que les autres travailleurs langagiers: traducteurs et rédacteurs. On exige une plus grande polyvalence du terminologue. Il faut qu'il puisse justifier sa démarche professionnelle, être capable d'expliquer les conclusions auxquelles il arrive. Cette exigence toutefois ne se traduit pas par un supplément de rémunération mais par une visibilité accrue des terminologues par rapport aux autres langagiers, ce qui n'est pas sans susciter chez ces derniers une certaine envie. Il en résulte souvent des tensions entre le terminologue et ses clients privilégiés. Le terminologue doit faire preuve alors de qualités de diplomatie et d'entregent, qu'on exige pas des autres langagiers. L'entreprise, en règle générale, fournit au terminologue les outils documentaires dont il a besoin et lui permet dans une certaine mesure de diffuser ses travaux. Des contraintes budgétaires de plus en plus rigoureuses compromettent toutefois l'évolution de cette fonction.

---

1. Les entreprises suivantes exercent une activité terminologique:

   Canadien National, Air Canada, Hydro Québec, Société Radio-Canada, Téléglobe Canada. Nous remercions les responsables d'avoir voulu répondre à nos questions.

Robert Dubuc

LE TERMINOLOGUE AU CANADIEN NATIONAL

Nycole BÉLANGER, terminologue en chef

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

M. Dubuc vient de vous donner un portrait global du terminologue dans une société d'État. Pour ma part, j'ai pensé vous parler du terminologue au Canadien National.

Le Canadien National est une société d'État dont les activités sont très diversifiées, les principales étant les transports ferroviaires, routier et maritime, les télécommunications, l'hôtellerie, l'exploration pétrolière et la consultation internationale. L'entreprise compte 60 000 employés dont 10 000 au Québec.

Dans l'ensemble, les données énoncées par M. Dubuc se vérifient chez nous (la compétence linguistique et documentaire, les qualités d'animateur, la rémunération, etc). Aussi, je mettrai l'accent sur les points qui illustrent plus particulièrement le statut du terminologue au CN:

. son rayonnement dans l'entreprise,

. sa latitude dans l'établissement des programmes,

. la mise sur pied des comités intra-entreprise,

. les fonctions du terminologue comme coordonnateur, expert-conseil, éditeur et diffuseur de terminologies existantes.

RAYONNEMENT DU TERMINOLOGUE DANS L'ENTREPRISE

La terminologie en tant qu'activité existe au Canadien National depuis 1966. Peu de temps après, on publiait les premiers Vocabs. Nous en sommes aujourd'hui au numéro 61. Les Vocabs sont très connus et appréciés dans l'entreprise. Par contre, très peu de gens savent qu'ils sont produits par des terminologues. On sait que les "feuilles jaunes" proviennent de la "Linguistique" mais la Linguistique c'est le groupe de Traduction ou bien l'Enseignement des langues. La terminologie c'est toujours bien mystérieux et le personnel en général a encore beaucoup de difficulté à distinguer la terminologie de la traduction.

La section Terminologie est une petite équipe: 6 personnes y compris une documentaliste et une commise aux publications. Mais, si elle est peu connue, la Terminologie a ses alliés à des points stratégiques de l'entreprise: la formation, les relations publiques, les affaires juridiques, les ressources humaines, la haute direction. Bref, la Terminologie est une petite équipe c'est vrai - mais elle s'organise pour avoir un grand rayonnement.

LATITUDE DU TERMINOLOGUE

La Terminologie a aussi beaucoup de latitude. Dans une bonne mesure le terminologue établit ses programmes de travail. Je veux dire par là que, en dehors des demandes ponctuelles, le terminologue reçoit peu de demandes de lexiques comme telles. Les usagers ne pensent pas à demander des lexiques. C'est donc le terminologue qui doit détecter les besoins en terminologie et proposer les moyens d'y répondre.

Une fois les besoins identifiés, le terminologue s'adjoint des consultants. Au CN, on fait en sorte de réunir des représentants des deux paliers de l'organisation: administration centrale et administration régionale. C'est ainsi que se constitue un comité de terminologie intra-entreprise. Présentement, nous en avons trois qui portent respectivement sur:

- le moteur diesel,

- le transport intermodal et

- le chargement des wagons.

Un des points intéressants à signaler en ce qui concerne le statut du terminologue est le fait qu'il travaille en tant que professionnel avec d'autres professionnels. En effet, contrairement à ce qui se passait souvent dans les services linguistiques autrefois, la terminologie s'établit avec le concours des utilisateurs. Cette façon de faire exige évidemment beaucoup de qualités personnelles de la part du terminologue (entregent, souplesse, patience, etc.) mais elle favorise d'autre part l'acceptation et la diffusion des terminologies par les usagers eux-mêmes. Les publications qui sont produites par un comité intra-entreprise de terminologie sont nettement mieux acceptées que si elles avaient été établies en vase clos.

Au CN, la publication de lexiques a vraiment priorité sur la terminologie ponctuelle. Nous considérons qu'il est plus rentable d'uniformiser et de diffuser des terminologies que de répondre sans cesse aux mêmes questions. D'ailleurs, nous n'avons jamais fait de publicité pour nos services de consultations.

LE TERMINOLOGUE COORDONNATEUR

Autre point à faire ressortir dans le statut du terminologue c'est son rôle de coordonnateur. Sans avoir reçu de mandat précis, il coordonne les activités terminologiques entre la Traduction et la Terminologie.

Chez nous, c'est bien clair, la Terminologie n'est pas au service de la Traduction. Nous encourageons les traducteurs à faire leurs propres recherches et à les consigner sur fiches afin qu'elles soient versées au fichier central. Nous intervenons dans les cas d'uniformisation ou dans les cas particulièrement complexes.

De plus, il y a deux secteurs que nous avons pris en charge il y a quelques années, ce qui soulage d'autant les traducteurs - ce sont les titres de fonctions et de services et la nomenclature des stocks. En effet, la Terminologie est responsable de tous les titres de fonctions et de services de l'entreprise (il y en a actuellement 8 000). Il s'agit d'un dossier en perpétuel devenir qui suppose beaucoup de flair, de jugement, de rigueur et de souplesse à la fois. La Terminologie est aussi responsable de la nomenclature française des stocks. À ce jour, nous avons traité plus de 40 000 articles sur 100 000.

Chaque fois qu'un traducteur se trouve aux prises avec un titre de fonction ou de service ou avec un article des stocks il doit se reporter à ce qui est déjà fait ou s'adresser au terminologue qui lui fournira la solution.

Enfin, le terminologue est aussi l'agent de coordination avec les banques de terminologie (puisque nous sommes reliés aux banques de terminologie d'Ottawa et de Québec). Il a fallu beaucoup d'efforts pour arriver à mettre sur pied des modalités d'intégration de nos fiches aux banques. C'est à peu près chose faite aujourd'hui et la consultation des fichiers automatisés fait partie des démarches quotidiennes du terminologue. Ici encore les terminologues jouent le rôle de promoteur vis-à-vis des traducteurs. Ils voient à leur initiation à l'utilisation des banques et les incitent constamment à utiliser ces nouveaux outils.

LE TERMINOLOGUE ET L'INFORMATIQUE

En dehors de l'utilisation des banques de terminologie, les terminologues sont à l'affût des moyens informatiques qui peuvent les aider à traiter de grandes quantités de données. Au CN, nous avons la chance de pouvoir utiliser, dans une certaine mesure, les moyens informatiques de l'entreprise. Pour les titres de fonctions d'abord (les 8 000 titres dont j'ai parlé tantôt) et pour la nomenclature des stocks qui compte 40 000 articles traduits à ce jour.

LE TERMINOLOGUE EXPERT-CONSEIL

Le terminologue est perçu comme expert dans son domaine et à ce titre il est consulté sur des questions controversées (la féminisation des titres par exemple) ou des questions qui touchent l'image de l'entreprise (slogans, appellations nouvelles de filiales, désignation d'un nouveau produit, etc.) de même que dans des causes juridiques où la formulation des textes prête à interprétation.

LE TERMINOLOGUE ÉDITEUR

Deux mots sur la fonction d'édition: le terminologue doit aussi s'occuper de la parution des produits de la terminologie: mise en page, illustration, graphisme, reliure. Il lui revient enfin d'établir les listes de distribution qui varient selon le sujet abordé et qui, de toutes façons, doivent toujours être rafraîchies.

LA DIFFUSION DES TERMINOLOGIES EXISTANTES

Au chapitre de la documentation, il y a un aspect de cette fonction que j'aimerais faire ressortir: c'est l'exploitation des terminologies existantes. On suppose ici que le terminologue connaît bien sa documentation, qu'il est à l'affût des dernières parutions, qu'il connaît sa clientèle et qu'il fait parvenir aux intéressés l'information appropriée.

Quand on pense au terminologue comme à un fabricant de terminologies, bien sûr on envisage des travaux longs et coûteux. On néglige toutefois de comptabiliser les cas où le terminologue remet à un client une terminologie toute faite sur les peintures, la robinetterie industrielle, la fiscalité ou la téléphonie.

En conclusion, je dirais que le terminologue est une sorte de plaque tournante dans les Services linguistiques: il centralise l'information pour ensuite la redistribuer ou la rendre accessible. Souvent aussi il sert d'interface entre l'entreprise et les Services linguistiques.

En fait, le terminologue est en grande partie responsable du statut qu'on lui reconnaît dans l'entreprise. L'entregent, le sens de l'organisation, le dynamisme, le tact, alliés à sa compétence bien sur, sont les éléments de sa réussite. C'est pourquoi, au moment du recrutement, les qualités personnelles sont selon moi tout aussi importantes que les qualités professionnelles.

THE PROFESSIONAL STATUS OF TERMINOLOGISTS - MODE OF RECRUITEMENT
(in an international organization)

Résumé de l'intervention de M. R.T. RUTGERS, chef de la Sous-direction des services linguistiques de l'Organisation de l'aviation civile internationale

First of all I would like to tell you that since most of the things I had to say have already been said - and well said - by the previous spekers, my presentation will be very brief! I agree with what M. Dubuc said about the qualities required of terminologists and in general, with everything else he said.

In ICAO the ratio is two terminologists for 70 translators and interpreters. The two terminologists are full-time terminologists. Moreover, translators are requested to do their own terminological research to certain extent.

In ICAO there is no difference in status between terminologists and translators or interpreters. The scale varies from P2 to P5, Pe being the grade reserved for trainees and P5 the grade given to the Chief of the Interpretation, Terminology and Reference Section, so that the chief terminologist is actually a P4.

Due to the small number of terminologists in ICAO, they are required to work in more than two of the Organization's four languages (English, French, Spanish and Russian). Furthermore, the ICAO Terminology unit provides its services to the whole Organization, its main user being the Language Branch.

I cannot say much about recruitment simply because recruitment of terminologists in ICAO is rare: one every five or ten years. To qualify, one has to have a university degree, a command of at least three of the Organization's four working languages and, preferably, experience in the filed of aeronautics.

In conclusion, I would like to appeal to universities, when they establish their terminology courses in the future, to take into account the needs of international organizations.

COMPTE RENDU

DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Établi par:

Marisa RONDINA-STULGINSKIS
Bruno COUTURE

du Secrétariat d'État (Ottawa)

Mme Françoise Cestac, Directrice de la Division de la traduction aux Nations Unies, a présidé la journée d'étude portant sur le rôle du terminologue dans la fonction linguistique. Les trois sujets principaux à l'étude étaient: la tâche du terminologue, sa formation et ses qualifications, et finalement, le mode de recrutement du terminologue et son statut professionnel au sein de l'organisme.

La tâche du terminologue dans un organisme national - Alain Landry, Sous-secrétaire d'Etat adjoint (Traduction et langues officielles)

Le terminologue du gouvernement Canadien, comme tout autre terminologue, fait de la recherche terminologique thématique et ponctuelle. Il participe à la prestation de services de renseignements ponctuels, accomplit des travaux de recherche à long terme, alimente une banque de terminologie, prépare des analyses de termes complexes ou des dossiers de normalisation , travaille à la préparation de publications et contribue au développement de sa profession.

Les particularités de son travail reflètent l'aspect politique de l'organisme où il travaille. Le terminologue fait de la recherche comparée, en anglais et en français, dans des domaines autant techniques et scientifiques que dans des domaines relevant des sciences humaines. Sa clientèle comprend les traducteurs et la population en général en passant par les fonctionnaires, Son travail peut avoir une portée nationale ou même internationale. Aussi a-t-il comme outil de travail une banque de terminologie.

La tâche du terminologue dans un organisme international - Nigel Cassard, Chef de la Section Documentation et Terminologie aux Nations Unies.

The Secretariat in New York does not do the terminology research for all U.N. organizations. As at the Secretary of State, comparative terminological research is carried out but in 6 languages, each one coming under the responsability of different terminologists. The terminological work needed varies fron language to language. In particular the Arabic must develop nelologisms in order to "catch up" with orther languages. The emphasis is on publications. The nwe U.N. Bulletins are much larger and include indexes thanks to new technology. The terminologists assist the translators in their work (the terminologist/translator ratio is 1/80), they research more difficult cases unresolved by the documentation research officers, scan documentation for terms, build up the central card file and provide a telephone information service.

Période de discussion

Le professeur Muylle de la CEE du Luxembourg remarque que les erreurs de traduction résident souvent dans le fait que les termes prennent un sens très particulier lors d'un discours particulier.

Mme Cestac répond que cette situation s'est déjà produite aux Nations Unies lors de la rédaction de la convention du Droit de la mer car les décisions terminologiques n'avaient pas été communiquées à la Traduction. La participation de traducteurs-réviseurs ayant une formation juridique a donné un résultat très positif à cet égard.

M. David Deferrari, terminologue espagnol aux Nations Unies, fait ressortir l'aspect politico-linguistique des termes utilisés dans des traités internationaux. Les nuances de sens reflètent des nuances politiques.

M. Nigel Cassard signale que les juristes-linguistes du Marché commun jouent un rôle semblable de "go-between" entre les éléments politiques et les traducteurs.

M. Jean-Claude Corbeil, secrétaire du Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et appliquée, revient aux descriptions de fonctions des divers organismes qui sont semblables et propres aux organismes en question. À l'ONU la tâche ponctuelle est très importante et comme viennent de faire valoir, M. Muylle et M. Deferrari, c'est surtout la terminologie ponctuelle politique, c'est-à-dire celle qui reflète toute l'histoire d'un texte, qui caractérise l'activité terminologique à l'ONU.

Un autre type de terminologie qui est important à l'ONU est ce qu'on peut appeler la terminologie maison. Il est donc essentiel de la conserver, de la normaliser et de la diffuser avec des définitions exactes. Il serait important que la Terminologie diffuse un répertoire complet et systématique de cette terminologie maison.

Mme Cestac fait valoir qu'il existe des bulletins de terminologie sur les sigles, les abréviations et les titres de l'ONU.

M. Robert Dubuc de Radio-Canada soulève la question du ratio idéal terminologue/client et demande si des études ont été faites sur le point. Il y a un écart significatif entre la situation à l'ONU et celle au Canada. D'ailleurs un ratio très faible n'aurait-il pas comme résultat d'accroître l'importance de la terminologie maison d'une langue de traduction coéxistant avec la langue réelle?

M. Landry répond à M. Dubuc. Quoique le ratio terminologue/traducteur aux Nations Unies est de 1.5/100, au Secrétariat d'État c'est environ 9/100. Aussi le contact entre le terminologue et le traducteur fait que le traducteur devient un peu terminologue. La banque de terminologie comme instrument de diffusion, favorise l'utilisation de la même terminologie. Enfin la terminologie maison peut être valable (exemple: bazooka, terme de l'armée américaine pour rocket launcher).

Mme Nycole Bélanger du Canadien National dit que dans les entreprises privées canadiennes le ratio est de 1/4-5.

Le délégué du GATT soulève la question du rôle du terminologue au sein du service linguistique. Y-a-t-il une nette division de tâches entre les terminologues et les traducteurs? Comment s'articulent les deux fonctions en pratique? Au GATT les deux sont faites par la même personne. La question donne lieu à une longue discussion.

M. Cassard répond en premier. Le terminologue aux Nations Unies ne fait que de la terminologie. Le traducteur peut établir des listes d'équivalents lors d'une grande traduction traitant d'un sujet en particulier. Le traducteur a un fichier personnel, résultat de recherches terminologiques qu'il a effectuées. Il existe également des lexiques de section. À l'heure actuelle les traducteurs traduisant en chinois sont responsables de l'aspect terminologique.

Mme Cestac ajoute des précisions et fait l'historique de la fonction terminologique aux Nations Unies. Le fichier central est le fruit de recherches faites par les traducteurs et ce sont les traducteurs qui mettent à jour le lexique général.

M. Landry fait remarquer que quoique la terminologie soit une activité bien définie, il est important que le traducteur et le spécialiste participent avec le terminologue à cette activité. Une telle expérience a été vécue dans le cas du lexique sur les opérations aériennes, travail collectif du Secrétariat d'État, de l'OACI et de Air Canada.

M. Corbeil propose de définir davantage la relation de collaboration entre traducteur et terminologue à l'ONU. On pourrait songer à un partage de tâches comme suit: le terminologue s'occupe de la recherche systématique dans un domaine ou sur un sujet afin de préparer des lexiques ou le vocabulaire d'une conférence. Le terminologue élabore des dossiers documentés pour l'étude de termes à normaliser. Il gère aussi la terminologie de son organisme au moyen de lexiques et de la banque.

Le traducteur est l'utilisateur du produit terminologique et générateur des besoins terminologiques. Les deux fonctions se complètent. Il faut noter que le traducteur n'est pas le seul utilisateur de la terminologie; il y a aussi les rédacteurs, juristes, spécialistes, etc., d'où la nécessité d'accroître le ratio terminologue/traducteur à l'ONU. L'efficacité de la tâche traductionnelle serait ainsi augmentée.

M. Dubuc appuie M. Corbeil et ajoute des précisions. Le traducteur accomplit souvent des recherches terminologiques en traduisant et il acquiert une certaine spécialisation dans certains domaines. Il confie le résultat de ses recherches à son fichier personnel. Le terminologue peut fonctionner dans tous les domaines car il sait exploiter la documentation dans tous les domaines. Il est donc plus économique d'accroître le ratio terminologue/traducteur.

Mme Cestac est d'accord avec ce point de vue et signale qu'il s'agirait de la solution idéale. Le problème réside dans le manque de reconnaissance du statut du terminologue. À l'ONU les textes étant de plus en plus spécialisés, le temps consacré à la recherche terminologique est comptabilisé à part, dans les statistiques de traduction.

M. Woollatt, Chef de la Division des services linguistiques de la Banque mondiale, confirme qu'il est très difficile de convaincre l'Administration d'engager un terminologue. À la Banque mondiale, il a fallu 6 ans avant qu'un seul terminologue soit recruté. Afin de permettre l'établissement de bonnes relations de travail entre traducteurs et terminologue, les traducteurs continuent de faire leurs propres recherches terminologiques. Mais plutôt que de se contenter d'alimenter un fichier personnel, les équivalents cherchés lors d'une traduction circulent sous forme de liste chex les autres traducteurs pour commentaires. Ce sont les traducteurs qui ont le dernier mot sur les équivalents et ainsi une collaboration entre terminologue-traducteur est garantie. En ce qui concerne l'élaboration de lexiques, les termes sont discutés en comité de terminologue et traducteur spécialisés.

M. Deferrari considère qu'il est primordial d'y aller doucement dans l'établissement de relations de travail entre traducteur et terminologue. Le terminologue agit comme point central; il coordonne le travail de terminologie. Il n'a pas d'autorité dans le domaine terminologique.

M. Landry abonde dans le même sens. Le traducteur, le terminologue et le spécialiste ensemble doivent donner leur accord à la terminologie à employer. Le traducteur fait les premières recherches et elles sont complétées par le terminologue.

M. Corbeil explique que dans le processus de normalisation, c'est le terminologue qui établit les dossiers terminologiques; les dossiers sont discutés par les spécialistes et le terminologue pour arriver à une décision de normalisation. L'autorité normalisatrice dépend des politiques du gouvernement.

M. Olejnekov de l'OACI explique que dans son organisme le rôle du terminologue est triple: conserver la terminologie établie, préparer des glossaires et organiser la documentation. L'OACI a travaillé à la normalisation de l'aviation civile. Vu la multitude de termes pour désigner le même objet, selon le fournisseur ou l'organisme, la solution d'un comité avec représentants de chaque groupe a été adoptée.

M. Dubuc ajoute que ce sont les utilisateurs qui décident de l'usage. À l'intérieur d'un service linguistique, dans une discussion entre traducteur et terminologue, c'est la source qui fait autorité.

Nycole Bélanger conclut que le statut du terminologue, c'est l'histoire de la terminologie. Tant que l'action terminologique du terminologue-organisateur reste faible, son apport ne pourra pas être reconnu.

Mme Cestac explique qu'à l'ONU quoique le poste soit reconnu administrativement, le terminologue n'est pas reconnu par ses collègues, les traducteurs. Elle demande à M. Cassar de décrire plus en détail le travail du terminologue, dans l'élaboration des lexiques et dans son apport au processus de traduction.

M. Cassar explique qu'il y a plusieurs étapes qui mènent au bulletin terminologique. En premier lieu, les lexiques provisoires sont conçus à partir des listes d'équivalents préparés par les traducteurs. Ensuite, on fait une dernière vérification où l'équilibre entre les langues est examiné. Quand cette dernière étape est franchie, on aboutit au bulletin même. Quant au processus de traduction, les traducteurs consultent d'abord les archives d'anciennes traductions, et ensuite la section référence qui met à leur disposition les bulletins de terminologie dans le domaine, des références pour des citations exactes, ainsi de suite. Le traducteur consulte le terminologue quant il veut résoudre un problème spécifique, quand il a besoin d'un complément de recherche afin de s'assurer de l'exactitude de l'information.

M. Corbeil fait ressortir que le statut du terminologue est reflété dans sa situation administrative.

Mme Cestac répond que c'est donc très important d'assurer un profil normalisé afin d'ouvrir de nouveaux horizons pour les terminologues.

The Terminology Training Program at the Monterey Institute of International Studies - Barbara Moser-Mercer, Director, Language Research Center

As of 1985, MIIS will offer a one-year Masters program in terminology. The program will focus on three main areas: translation, terminology and data processing. The course includes an introduction to the profession of translation and terminology, translation exercises, the theory of terminology, languages for special purposes and international standardization. In the data processing area students are introduced to computer-aids to translation and terminology, explore the possibilities and limitations of terminography in a computer lab, follow a computer languages course and survey the various databanks. As well students must compile a glossary in three languages that will fit into the overall plan for establishing a data bank at MIIS. Finally, a mandatory internship in a private company or international organization is required.

Mrs Moser-Mercer concludes by mentioning that MIIS has the software required for preparing a conference dictionary quickly (after background research has been done).

Mme Cestac clôt la matinée en remarquant que la profession du terminologue est une profession-carrefour où les sciences de l'information deviennent de plus en plus importantes.

La formation et les qualifications d'un terminologue - Pierre Auger, Directeur de l'Office de la langue française.

Le mot terminologue est apparu dans l'usage vers 1970 et la terminologie constitue maintenant une discipline indépendante de la traduction. Comme il n'y avait pas à cette époque de terminologues déjà formés, l'Office de la langue française décida de recruter comme terminologues des linguistes et non des traducteurs, à qui on allait dispenser une formation sur le tas au moyen d'un petit stage. Cette décision de recruter plutôt chez les linguistes allait se révéler féconde. Le recrutement s'est fait suivant trois axes: ponctualistes, systématiciens, spécialistes pour la banque de terminologie. On dut élaborer des descriptions de fonctions, organiser des concours et administrer des examens écrits. De 1971 à 1976, mille candidatures furent traitées et environ 200 terminologues sont passés par l'OLF. Les ponctualistes assurent le service des consultations et font des recherches en terminologie, grammaire, typographie. Ils sont en relations avec les clients, doivent résister au stress et être autonomes dans le travail. Les systématiciens réunissent des comité de spécialistes, font de la néologie systématique, rédigent des fiches et des dossiers terminologiques. Ils doivent avoir une connaissance poussée des questions documentaires. Le cours de formation en terminologie que nous avons mis sur pied et qui a été dispensé à l'Université du Québec de 1977 à 1982 comprenait deux parties, l'une consacrée aux aspects théoriques et l'autre axée sur les aspects pratiques. La première partie traitait des sujets suivants: place de la terminologie dans la linguistique synchronique contemporaine, la double articulation du langage, approche de la théorie du signe linguistique, le syntagme grammatical, le syntagme lexical en langue générale et en langue technique, lexicographie et terminologie, le discours lexicographique, l'analyse sémique, les données terminologiques, rôle de l'informatique dans la recherche terminologique, étapes de fabrication d'un lexique en terminologie, problématique du travail terminologique sur deux langues, langue technique, langue scientifique et langue générale, interférences au niveau du système linguistique des langues de spécialité, norme et normalisation, langue québécoise et norme. Les sujets étudiés dans la seconde partie s'établissaient comme suit: néologie, théorie des champs en terminologie, gestion de la documentation et dépouillement, le contexte, la définition, rapports de la terminologie avec d'autres sciences, évolution du lexique, lexicographie contemporaine. En conclusion, à la question de savoir où s'en va la profession de

terminologue, on peut répondre sans hésiter que son avenir réside avant tout dans l'aménagement de la terminologie au Tiers-monde (arabisation, africanisation). Il y a là assez de travail pour occuper plusieurs générations à venir.

À l'invitation de Mme Cestac, M. Auger dresse ensuite un bref panorama de l'enseignement de la terminologie dans le monde, où la palme revient sans conteste aux pays germaniques. On constate pourtant un fait paradoxal: cet enseignement se répand aussi ailleurs alors qu'on en a moins besoin qu'auparavant. On mentionne entre autres les pays suivants; Union soviétique, Angleterre, France, Suisse, Tunisie, Maroc, Liban, Amérique du Sud et, bien entendu, le Canada, où plusieurs colloques ont également été consacrés à la question, sans oublier la publication de quelques manuels.

À cet égard, M. Dubuc souligne l'importance des stages pratiques intégrés au programme, lesquels assurant un progrès beaucoup plus rapide des étudiants. Il précise d'autre part, en réponse à une question de Mme Cestac, que sur des promotions respectives de 100 et 30 étudiants aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise, la proportion de ceux qui s'orientent vers la terminologie est de 3 ou 4% à Montréal.

Au sujet des résultats obtenus aux examens, dont quelques modèles avaient été mis à la disposition des participants, Mme Bélanger estime qu'ils ont révélé des faiblesses concernant l'aspect documentaire et l'organisation d'ensembles de notions, mais qu'ils sont satisfaisants en ce qui concerne la rédaction de fiches. M. Landry constate quant à lui qu'au Bureau des traductions, il arrive que de bons traducteurs ne réussissent pas bien aux examens de terminologie, parce que la démarche suivie est différente, même en terminologie comparée. M. Corbeil fait valoir, pour sa part, que les exemples fournis reflètent le genre d'enseignement donné au Québec et au Canada en général, et qu'ils sont dès lors difficilement applicables au contexte des Nations Unies, tant que l'enseignement de la terminologie n'est pas uniformisé à l'échelon international, le contenu d'un examen devant par ailleurs correspondre étroitement aux besoins propres de l'organisme recruteur.

En ce ui concerne la discipline documentaire, M. Corbeil souligne la nette différence qui existe entre l'Amérique, où l'on enseigne que la bibliothéconomie, et l'Europe - en particulier la France - qui a des traditions et une profession bien établies. Aussi a-t-on du mal, observe M. Landry, à faire doter des postes de documentalistes au Canada, à moins d'établir d'abord la rentabilité de l'activité documentaire, ce qui nécessite absolument, selon Mme Bélanger, des exemples concrets.

En raison du caractère polyvalent de la terminologie, rappelle M. Cassar, il faut trouver et former des personnes aux intérêts très variés, mais nous en recrutons si peu que l'établissement de programmes et d'examens spécifiques est difficile à justifier. Mme Cestac précise alors qu'il convient pourtant d'envisager cette discussion dans une perspective d'avenir, où le recrutement normal devrait permettre de dissocier les professions de traducteur et de terminologue.

En ce qui touche aux méthodes de recrutement, des différences existent entre les Administrations publiques et les organisations internationales, d'une part, et les entreprises, d'autre part. Dans les premières, d'expliquer M. Landry, M. Auger et Mme Cestac, le principe du mérite et le recrutement sur concours font l'objet de règles strictes, avec présélection, épreuve écrite, entrevue et contrôle des références. Par contre, comme l'indique M. Charles Dupont, des Services linguistiques d'Air Canada, le secteur privé peut davantage tenir compte du dossier de carrière et des publications du candidat.

Le statut professionnel du terminologue dans un organisme d'État - Robert Dubuc, Chef du Service de linguistique de Radio-Canada.

À Montréal, les entreprises d'État qui exercent une activité terminologique sont Air-Canada, le Canadien National, Hydro-Québec, la Société Radio-Canada et Téléglobe Canada. Ces entreprises de service public ne considèrent pas le terminologue comme un chercheur, mais son mandat y est plutôt de rendre un service. Elles exigent de lui des connaissances linguistiques plus poussées que celles des traducteurs et rédacteurs, car il est en fait le grammairien de service et assure une sorte de contrôle de la qualité linguistique dans l'entreprise. Ses langues de travail sont l'anglais et le français, avec quelques exceptions pour l'espagnol. L'anglais sert de langue de départ dans 90% des cas, mais la terminologie française unilingue peut compter jusqu'à 20% du volume des travaux, et même davantage dans les entreprises du ressort provincial. Le terminologue d'entreprise est un généraliste, avec spécialisation implicite, quoique non reconnue, selon les champs d'activité de l'entreprise. Il doit connaître les ressources documentaires internes et externes et pouvoir superviser le centre de documentation. Il assure le service des consultations terminologiques, établit des dossiers thématiques, et de normalisation ou d'uniformisation terminologique dans le cadre de la francisation ou rectification de l'usage. Il élabore aussi des publications: chroniques, fiches, bulletins, vocabulaires, monographies. En contexte de francisation, il doit faire le "marketing" des solutions proposées. Sa clientèle, par ordre d'importance décroissant, comprend les traducteurs, rédacteurs francophones, secrétaires, cadres francophones et, à l'occasion, les interprètes. Sa rénumération , indicateur le plus sûr de son statut, est identique à celle des traducteurs et peut aller jusqu'à 45 000 $ pour les cadres avec des responsabilités de gestion.Sa rénumération se compare aussi à celle des rédacteurs généralistes, mais elle est très inférieure à celle des interprètes , qui jouissent d'un statut spécial dans l'entreprise. On exige du terminologue un grade universitaire du 2e cycle, par ordre de préférence dans les disciplines suivantes: en terminologie, en traduction avec mémoire terminologique ou simplement en traductqon, en linguistique avec mention terminologie, en linguistique pure et, finalement, en rédaction technique. L'expérience n'est pas un préalable absolu, mais quelques années de pratique sont souhaitables. En

définitive, le statut professionnel du terminologue dans l'entreprise publique est le même que celui des autres travailleurs langagiers et, bien qu'il lui faille une plus grande polyvalence qu'eux, sa rénumération n'en est pas plus élevée. Il bénéficie cependant d'une plus grande visibilité, d'où une certaine envie et des tensions qui appellent de sa part des qualités de diplomatie. L'entreprise lui fournit les outils documentaires nécessaires et lui permet dans une certaine mesure de diffuser ses travaux.

Le statut professionnel du terminologue dans une entreprise publique - Nycole Bélanger Services linguistiques du Canadien National.

Le cas du CN fournit un exemple de ce qu'est la terminologie dans le contexte d'une grande société d'État, puisqu'on y compte 60 000 employés, dont 10 000 au Québec. Les services linguistiques y groupent la traduction, l'enseignement des langues et la terminologie. Ce dernier secteur existe depuis 1966 et son effectif est de six personnes, dont un documentaliste et un commis aux publications. La Terminologie jouit d'un grand rayonnement dans l'entreprise et dispose de beaucoup de latitude dans l'organisation de son travail. Comme elle reçoit peu de demandes de lexiques, elle doit prendre l'initiative de détecter les besoins des usagers afin d'y donner satisfaction. Outre la participation à des comités interentreprises, elle siège avec les consultants à plusieurs comités intra-entreprises et travaille aujourd'hui avec la participation des usagers, ce qui aide à faire accepter et diffuser parmi eux les terminologies adoptées. Au CN, la publication de lexiques est plus importante que les travaux ponctuels, car le service de consultation terminologique n'est pas annoncé dans l'entreprise. Non seulement la Terminologie n'est pas au service de la Traduction, mais en fait c'est elle qui coordonne les activités communes aux deux secteurs. Ainsi, les traducteurs alimentent eux-mêmes le fichier central et les terminologues n'interviennent que dans les cas complexes et pour des problèmes d'uniformisation. La Terminologie s'occupe des titres de fonctions et des noms de services, au nombre de 8 000, et aussi de la nomenclature des stocks, qui compte 100 000 articles, dont 40 000 sont en français. La tenue à jour de pareilles listes oblige à s'intéresser de près aux moyens informatiques de traitement des données, pour l'ensemble de l'entreprise aussi bien que pour elle-même. Le service est d'ailleurs relié aux deux banques de terminologie du pays, assurant avec elles la liaison nécessaire à l'intégration de ses fichiers. La Terminologie les consulte quotidiennement et incite les traducteurs, à faire de même. Par ailleurs, elle est appelée à servir d'arbitre pour les questions controversées, telles que la féminisation des titres, la désignation de nouveaux produits, les slogans et même l'interprétation de textes juridiques. En matière d'édition, elle assure la parution des productions terminologiques et s'occupe elle-même des listes de distribution. Elle gère également le centre de documentation et veille en outre à l'exploitation des terminologies existantes. Bref, elle est la plaque tournante qui centralise l'information et la rend accessible à tous, et constitue l'interface entre l'entreprise et les services linguistiques, Elle acquiert de la sorte un statut propre dont il faut tenir compte dans le recrutement des terminologues, où les qualités personnelles revêtent autant d'importance que la compétence professionnelle.

Le statut professionnel du terminologue dans un organisme international - B.T. Rutgers, Chef de la Sous-direction des services linguistiques à l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Much has been covered already, but here are e few remarks concerning ICAO, where the formerly rudimentary terminological effort has now given way to a much more professional approach. Our ratio of two full-time terminologists for 60 to 70 translators and interpreter-translators is typical pf any small UN agency. So necessarily translators do some terminological work. Translators, interpreters and terminologists share a common classification with four levels, where P2 corresponds to a training period of two years, P3 is the normal working level, P4 the level of revisers and P5 the position of section chief. The linguistic services have strong backing from the Secretary General; nervertheless only one terminologist is recruited every 5 to 10 yeras. Being multilingual is a necessary qualification but in Montreal very few translators or terminologists have Spanish or Russian as a third language. Hence our difficulties in recruitment are both internal , that is administrative in nature, and external. As a consequence there are no competitive examinations; interviews and analysis of work background are the only selection criteria. To improve this situation, it will be necessary that universities thinck more of the needs of international organisations in the development of their terminology teaching curriculums.

À M. Landry, qui relève la quasi-absence de Canadiens dans le personnel linguistique des organisations internationales, on rappelle l'exigence presque générale du trilinguisme, pour laquelle les diplômés canadiens ne sont guère préparés, les universités se heurtant à une faible motivation en ce sens chez les étudiants, faute de demande suffisante. M. Corbeil note à ce propos que les systèmes scolaires fonctionnent en général pour répondre aux besoins des États où ils existent et que la solution consisterait par conséquent à mieux informer les étudiants des perspectives de carrières au niveau international.

M. Rutgers fait remarquer qu'à l'OACI, interprètes et terminologues sont astreints au trilinguisme, contrairement aux traducteurs, ce qui amène M. Woollatt à douter que, dans un tel contexte, le terminologue puisse faire valoir une meilleure connaissance de ses langues de travail que le traducteur.

M. Alonzo de Huarte, Directeur de la Division linguistique à l'Agence internationale de l'énergie atomique, fait remarquer que si, au Canada, on peut concevoir un service de terminologie sans service de traduction, il en va différemment aux Nations Unies, où l'existence même du premier dépend de celle du second. Dans ces conditions, commente Mme Cestac, il faut travailler vite et on ne peut s'offrir le luxe d'être des laboratoires de recherche.

Malgré tout, M. Defferrari et Mme Cestac admettent que le rôle du terminologue va en s'élargissant dans les organisations internationales, puisqu'on fait aussi appel à lui pour des questions documentaires et même pour la définition de certaines notions.

Pour résumer sur une note optimiste, Mme Cestac reconnaît que même si la proposition terminologues-traducteurs peut varier beaucoup selon les situations. les tâches du terminologue sont partout similaires. Quant à l'enseignement de la terminologie, elle y distingue trois grands volets: linguistique, documentaire et informatique. En terminant, elle forme des voeux pour la poursuite de ces rencontres et remercie MM. Corbeil et Landry, qui ont su si bien s'entourer.

En conclusion, M. Corbeil évoque le mouvement actuel en faveur de la définition de la terminologie, se réjouit de la participation des organisations internationales et souhaite un élargissement du débat. Les assurant de la coopération des milieux canadiens intéressés, il souligne l'intérêt de travailler tous ensemble et d'assurer des relations suivies pour la continuation de ces travaux.

Enfin, M. Landry remercie Mme Cestac de l'idée de cette rencontre et souhaite lui aussi la poursuite des relations. Il adresse en outre ses remerciements à M. Corbeil, aux rapporteurs et interprètes, de même qu'au ministère des Travaux publics qui a fourni ses installations.

TABLE DES MATIÉRES

AVANT-PROPOS 5

PROGRAMME DE LA JOURNÉE 7

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Françoise CESTAC, directrice de la Division de Traduction au Département de Conférence de l'O.N.U. à New York.

Le rôle du terminologue dans la fonction linguistique 9

TEXTES DES EXPOSÉS

1- Alain LANDRY, sous-secrétaire d'État adjoint, Secrétariat d'État du Gouvernement Canadien.

La tâche du terminologue dans un organisme national 13

2- Nigel CASSAR, chef de la section Documentation et Terminologie aux Nations Unies (New York)

Documentation, Reference and Terminology Service in the Translation Division of the United Nations Department of Conference Services in New York 15

3- Pierre AUGER, directeur de la terminologie à l'Office de la langue française du Québec.

Formation et qualifications du terminologue à l'emploi d'un organisme oeuvrant dans le domaine de la terminologie 21

4- Robert DUBUC, chef du Service de linguistique de la Société Radio-Canada.

Statut du terminologue dans les entreprises publiques 25

5- Nycole BÉLANGER, terminologue en chef au Canadien National

Le terminologue au Canadien National 29

6- R.F. RUTGERS, chef de la Sous-direction des Services linguistiques de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

The Professional Status of Terminologists, Mode of Recruitmant 33

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Établi par Marisa RONDINA-STULGINSKIS et Bruno COUTURE, du Secrétariat d'État (Ottawa). 35